ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique
Avis d'Appel d'Offres Ouvert sur Offres de Prix
N° 11/2024/AMEE

Séance Publique

Le 05 Novembre 2024 à partir de 10 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant la **« Conception et réalisation des objets promotionnels de l'AMEE».**

Lieu d'exécution :

- **Siège de l'AMEE à Rabat, Espace les Patios 1er étage, angle avenue Anakhil et avenue Mehdi Benbarka, Hay Riad Rabat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au niveau du Bureau d'ordre au siège de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargeable sur le site de l'AMEE : www.amee.ma
ou sur le portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 8-11-16 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- **Le cautionnement provisoire est fixé à : trois mille dirhams (3 000.00 DH) : cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics**

- **L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à : Cent cinquante-sept mille cinq cent soixante Dirhams Toutes Taxes Comprises (157 560.00 DH TTC)**

Dépôt des échantillons :

- Les échantillons exigés par le règlement de consultation seront demandés au concurrent ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse conformément à l'article 43 paragraphe II sous paragraphe 4 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023).
- Ces échantillons doivent être déposés, contre récépissé, dans les bureaux de l'AMEE à Rabat